

Fondée en 1980, l'ASLOCA neuchâteloise est une association qui compte plus de 9000 membres dans le canton. Elle s'occupe de la défense des locataires et de leurs intérêts en les assistant et les conseillant face aux problèmes qu'ils et elles rencontrent, et s'engage activement pour améliorer leurs droits.

Afin de renforcer notre équipe, nous recherchons pour cet automne :

Un-e collaborateur-riche juridique étudiant-e (20%)

Vos missions :

- Soutien au service juridique de l'ASLOCA neuchâteloise dans son travail quotidien auprès de nos membres (permanence juridique par téléphone ou dans nos locaux, courriers juridiques, éventuellement analyse de décomptes de charges, etc.),
- Gestion des archives du service juridique,
- Soutien lors des permanences téléphoniques.

Votre profil :

- Intérêt pour la défense des locataires et le droit du logement ; adhésion forte aux valeurs de l'association,
- Titulaire d'un Bachelor en droit (Bachelor of Law, 180 ECTS), vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi à côté de vos études,
- Vous allez commencer ou avez commencé le Master en droit (Master of Law, 90 ECTS) ; l'inscription au cours « Droit du bail » est un avantage,
- Vous êtes disponible deux demi-journées par semaine de manière régulière et également en-dehors des semestres universitaires (horaires à convenir).

Nous vous offrons : Un poste varié avec des horaires adaptés à vos obligations universitaires. Vous aurez également la possibilité de faire reconnaître 8 à 12 crédits ECTS par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Le contrat sera signé pour une durée indéterminée mais celui-ci prendra fin à l'issue de vos études. Les conditions salariales sont celles d'une association progressiste (entre 900 CHF et 1080 CHF brut/mois, 13^{ème} salaire, 8h/semaine).

Postulation : Dossier de candidature complet à envoyer à ASLOCA neuchâteloise, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel ou par e-mail à neuchatel@asloca.ch (objet : Candidature collaborateur-riche juridique étudiant-e) **jusqu'au 31 août 2024. Les entretiens auront lieu à la rentrée universitaire pour un engagement au 1^{er} octobre 2024.**